M. le marquis de Pisany, Jean de Vivonne, fut envoyé par Charles IX ambassadeur en Espagne, où il demeura onze ans, parce que le roi de France et le roi d'Espagne se trouvaient également bien de lui. Henri III étant parvenu à la couronne, le pape et le roi d'Espagne demandèrent en même temps le marquis de Pisany pour ambassadeur. Le pape l'emporta. Il fut renvoyé à Rome pour la seconde fois, du temps du pape Sixte V.

Ce fut durant cette ambassade qu'il se maria. Catherine de Médicis, qui aimait extrêmement les Strozzi, tant parce qu'ils étaient ses parents, que parce qu'ils s'étaient incommodés à suivre le parti de France, ayant perdu depuis peu la comtesse de Fiesque qui était de cette maison, voulut faire venir d'Italie quelque femme ou quelque fille de cette race. Il ne se trouva personne plus propre à être transportée au-delà des monts qu'une jeune veuve, qui n'avait point d'enfants. A la vérité elle était Savelle, et veuve d'un Ursin, mais sa mère était Strozzi.

La Reine jeta les yeux sur le marquis de Pisany qui était un vieux garçon de soixante-trois ans, mais encore frais et propre. Il ne la vit que deux ou trois jours avant que de l'épouser. Quand le pape excommunia le roi de Navarre et le prince de Condé, et qu'il envoya sa bulle en France par un Frangipani, archevêque de Nazareth napolitain, le Roi ne le voulut point le recevoir, et lui envoya ordre à Lyon de s'arrêter. Cet homme n'avait fait que souffler la sédition du temps de Charles IX, auprès duquel il avait été nonce.

Le pape en colère mande à Pisany qu'il ait à sortir de ses terres dans trois jours, et cela, sans attendre les lettres du Roi. Le marquis répondit qu'il trouvait l'ordre du pape bien extraordinaire et bien violent ; qu'il ne se souciait guère de savoir quel sujet avait mu le pape à le traiter de la sorte mais qu'il voulait qu'il sût qu'il abrégeait de deux jours le temps que le pape lui donnait, et que l'étendue de ses terres n'était pas si

Extrait de : Tallemant des Réaux, Gédéon (1619-1692). Les historiettes de Tallemant Des Réaux : mémoires pour servir à l'histoire du XVIIe siècle / publiés... par MM. Monmerqué,... de Chateaugiron et Taschereau.... 1834-1835/Gallica-BNF

grande qu'il n'en pût commodément sortir en moins de vingt-quatre heures.

M. de Thou dit qu'il rendit trois jours au pape. Le Roi ne voulait pas que l'archevêque de Nazareth, qui était gagné par les Guisards, vînt légat en France. L'affaire s'accommoda, et puis le marquis revint. Il avait offert au Roi d'enlever le pape par une porte secrète qui était au bout d'une galerie du Vatican, où le saint Père avait coutume de se promener seul. Le pape disait qu'il voudrait M. de Pisany pour sujet mais qu'il ne le voulait point pour ambassadeur. Il lui a dit plusieurs fois « Plût à Dieu que votre maître eût autant de courage que vous nous ferions bien nos affaires. »

Il entendait le dessein qu'il avait de chasser les Espagnols du royaume de Naples, et c'est à quoi il voulait employer cette grande quantité d'argent qu'il amassait. Le roi d'Espagne en avait été averti ; cest pourquoi il envoya exprès un ambassadeur à Rome pour le sommer de contribuer à la guerre contre les hérétiques de France. Mais le pape fit dire à l'ambassadeur qu'il lui ferait couper la tête s'il lui faisait une semblable sommation ; sur quoi l'ambassadeur n'osa passer outre . Ce même pape disait au marquis de Pisany qu'il n'y avait qu'un homme et qu'une femme en Europe qui méritassent de commander, mais qu'ils étaient tous deux hérétique ; c'étaient le roi de Navarre et la reine Elisabeth.

Comme M. de Pisany revenait de Rome avec l'évêque du Mans (de Rambouillet), leur galère fut surprise par un corsaire nommé Barberoussette. Ce corsaire les retint huit jours, et prétendait bien en tirer grosse rançon. Le marquis, voyant un jour que le corsaire avait quitté la galère, après avoir donné ses prisonniers en garde à ses gens, délibéra de sortir sans rien payer. M. du Mans, craignant la furie du corsaire, n'y voulait nullement entendre ; enfin M. de Pisany lui dit : « Allez prier Dieu, et me laissez faire le reste. »

Extrait de : Tallemant des Réaux, Gédéon (1619-1692). Les historiettes de Tallemant Des Réaux : mémoires pour servir à l'histoire du XVIIe siècle / publiés... par MM. Monmerqué,... de Chateaugiron et Taschereau... 1834-1835/Gallica-BNF

En effet, il prit si bien son temps, qu'assisté des Français qui avaient été pris avec eux, il tua le capitaine et se rendit maître de la galère. Apparemment cet exploit ne s'est point fait sans de notables circonstances ; mais quelques diligences que j'aie faites, je n'en ai pu apprendre autre chose, sinon que le neveu du corsaire, charmé de la bravoure et de la conduite du marquis, se jeta à ses pieds et lui demanda en grâce de le recevoir au nombre de ses domestiques. Le marquis l'embrassa, et cet homme mourut effectivement à son service.

Il ne faut pas s'étonner de cela, tout le monde l'aimait ; les hôteliers d'Italie, quelque intéressés qu'ils soient, au second voyage , qu'il y fit, ne voulaient pas qu'il payât. Il laissa à Rome sa femme et une fille, qui fut le seul enfant né de ce mariage , parce qu'il n'y avait rien à craindre pour elles au milieu de leurs parents. Cette dame, qui était une femme de sens, faisait en quelque sorte avec M. le cardinal d'Ossa t, qui n'était alors qu'agent, le métier d'ambassadeur . Après il la fit venir en France, quand les choses furent un peu plus calmes. Pour lui, à son retour il suivit Henri IV.

En une rencontre, le Roi voyant qu'il était nécessaire de prendre un poste contre l'ordre et à la chaude, fit commandement à M. de Pisany d'y aller. Il y va. Quelqu'un avertit le Roi que le marquis était trop âgé pour un semblable commandement. Le Roi s'excusa en disant :

« Il est si bien fait, si propre et si bien à cheval que « je l'ai pris pour un jeune homme ; courez après lui et prenez sa place.

Le marquis répondît « J'irai, et si je reviens, je prierai le Roi d'y prendre garde de plus près une autre fois. »

Le Roi disait que si tous les seigneurs de sa cour et tous les officiers de son armée étaient aussi ardents à le servir, qu'il ne faudrait point de trompettes pour sonner le boute-selle.